

Une dernière chance pour le gouvernement de régler en conciliation les plaintes de maintien de l'équité salariale

Cette semaine, la FSSS-CSN a indiqué à la conciliatrice de la CNESST que le Conseil du trésor devait absolument presser le pas pour régler les plaintes de maintien de l'équité salariale des travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux.

À défaut, la FSSS-CSN demandera l'arrêt de la conciliation en cours. Ainsi, ce serait à la CNESST de trancher sur chacune des plaintes déposées par la FSSS suite à l'exercice de maintien de l'équité salariale du Conseil du trésor de 2010.

Un message clair au Conseil du trésor : la balle est dans son camp

Cette semaine, la FSSS-CSN a avisé la conciliatrice de la CNESST qu'elle ne donne que quelques semaines au Conseil du trésor pour enfin mettre un terme à la discrimination salariale envers les femmes.

Rappelons que le processus de conciliation des plaintes de maintien de l'équité déposées en 2011, suite à l'évaluation du maintien de l'équité salariale du Conseil du trésor de décembre 2010, a été amorcé en 2013. Près de quatre ans plus tard, nous ne sommes toujours pas parvenus à une entente en conciliation avec le Conseil du trésor.

En décembre dernier, la FSSS annonçait que la

patience du personnel du réseau de la santé et des services sociaux avait ses limites. Elle demandait donc un retour du Conseil du trésor... retour qui n'est jamais venu!

La FSSS-CSN prête à demander à la CNESST de trancher les litiges

La FSSS-CSN a indiqué à la CNESST que si le Conseil du trésor ne donne pas signe de vie et ne démontre pas une volonté de régler les plaintes avant le conseil fédéral prévu en mai prochain, la Fédération invitera ses délégué-es à adopter le mandat de mettre fin à la conciliation pour demander à la CNESST de trancher chacune des plaintes de maintien de l'équité salariale.

La fin de la discrimination salariale pour les travailleuses du réseau de la santé et des services sociaux est une priorité pour la FSSS. « À voir la manière dont se comporte le Conseil du trésor, nous pouvons en déduire qu'il en va autrement pour le gouvernement », déclare Josée Marcotte, vice-présidente de la FSSS. Si le gouvernement Couillard souhaite envoyer un message différent aux femmes qui travaillent au quotidien à servir la population, nous prendrons alors les moyens qui s'imposent pour obtenir justice.

